

226C1528
FR0013284627-OP009-AS03

14 septembre 2026

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société

ADEUNIS
(Euronext Growth Paris)

1. Le 11 septembre 2026, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions et le bon de souscription d'actions non coté (« le **BSA** ») de la société ADEUNIS déposée le 21 mai 2026 par le Crédit Industriel et Commercial (« **CIC** »), agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Webdyn¹ (« l'**Initiateur** ») en application des dispositions de l'article 233-1, 1° du règlement général. Ce projet a été annoncé le 17 avril 2026².
2. La note d'information de la société Webdyn (visa n°26-337 en date du 11 septembre 2026) et la note en réponse de la société ADEUNIS (visa n°26-338 en date du 11 septembre 2026) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers et diffusées le 14 septembre 2026 (cf. notamment communiqués de l'Initiateur et de la Société diffusés le 14 septembre 2026).
3. En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **15 septembre au 28 septembre 2026 inclus**.

CIC se portera acquéreur, pour le compte de l'Initiateur, des actions apportées à l'offre.

Le titulaire du BSA de la Société souhaitant apporter son BSA à l'Offre devra, au plus tard à la date de clôture de l'Offre remettre à ADEUNIS un ordre d'apport à l'Offre sous la forme d'un ordre de mouvement, le BSA n'étant pas coté.

4. Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société par actions simplifiée détenue à 100% par la société de droit espagnol, Flexitron, S.L.

² Cf. communiqué diffusé par la société ADEUNIS le 17 avril 2026.